



cnv conseil
national
des villes

2019

RAPPORT ANNUEL

Le Conseil national des villes est une instance de réflexion, d'analyse et d'anticipation des évolutions des politiques publiques, pour et au-delà des quartiers et territoires en politique de la ville, le CNV répond au rôle d'aiguillon qui lui a été historiquement assigné : espace libre de débats et de confrontations d'idées qu'induisent des cultures professionnelles, associatives et personnelles diverses. le CNV s'autorise, dans un esprit constructif et concret, une respiration dans la réflexion que ne peuvent se permettre les administrations en charge de la gestion des politiques publiques.



Le CNV est consulté sur les projets de loi comportant des dispositions qui concernent directement la politique de la ville et la lutte contre les discriminations. Il s'attache à repérer et à analyser toute forme d'innovations et d'expérimentations relevant de cette politique, et à anticiper les évolutions en cours. Il suit le développement des modes de gouvernance attaché à cette politique publique, comme, les nouvelles formes de démocratie de proximité et de participation des habitants. À ce titre, le comité national de suivi des conseils citoyens lui a été rattaché.

Conformément au décret (Article 1er, II et III)¹ il contribue par ses propositions, avis ou recommandations, à la définition du cadre et des orientations des relations contractuelles entre l'État et les collectivités territoriales dans tous les champs de la politique de la ville et de la lutte contre les discriminations. Il est tenu informé de l'ensemble des sujets relatifs à cette politique publique et des budgets qui lui sont consacrés, comme des suites données à ses avis et recommandations.

De fin 2018 à février 2019, l'instance a procédé au renouvellement partiel de sa mandature² et a installé les nouveaux membres des 4 collèges lors de l'Assemblée plénière du 21 février 2019. Le renouvellement partiel a concerné tous les collèges :

- le collège « Élu.es » : 8 nouveaux membres ;
- le collège « Acteurs économiques et sociaux » : 7 nouveaux membres³ ;
- le collège « Personnalités qualifiées » : 6 nouveaux membres⁴ ;
- le collège « Habitant.es » : 7 nouveaux membres. La désignation des membres s'est déroulée le 16 novembre 2018, par tirage au sort public parmi une centaine de candidatures, effectué par le ministre de la Ville et du Logement, Julien Denormandie, à l'issue d'une période d'appels à candidatures via la plateforme nationale des conseils citoyens et les conseillers citoyens formés par l'École du renouvellement urbain.

Le 13 février 2019⁵, monsieur Gilbert-Luc Devinaz (sénateur du Rhône) a été nommé par le président du Sénat. Il remplace Franck Montauge (sénateur du Gers).

L'arrêté nominatif⁶ du 21 août 2019 portant nomination au Conseil national des villes a nommé trois nouveaux membres en remplacement de trois membres démissionnaires.

La parité femme-homme par collèges est respectée.

Le budget alloué par le CGET⁷ (programmes 147 et 112) au CNV est presque intégralement dédié au soutien des membres du collège Habitants.

1. Décret du 27 janvier 2015 relatif aux instances en charge de la politique de la ville (Article 1er, II et III).

2. Arrêté nominatif du 20 février 2019, paru au Journal officiel du 21 février. <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?sessionId=C86A95B023CC4CA47AB15E5926DEC14C>.

3. Deux membres sont passés du collège « Acteurs économiques et associatifs » au collège « Personnalités qualifiées ».

4. Un membre est passé du collège « Personnalités qualifiées » au collège « Acteurs économiques et sociaux ».

5. Informations parlementaires - SÉNAT- Session ordinaire de 2018-2019, organismes extraparlamentaires. NOR : INPX1900283X, Journal officiel, 14 février 2019.

6. Arrêté nominatif du 21 août 2019 paru au Journal officiel du 22 août 2019.

7. Pour mémoire : budget prévisionnel 2019 : 128 400 € (hors personnel et déplacements du secrétariat du CNV) ; Soit : programme 147 : 94 400 € ; programme 112 : 34 000 € (déplacements-nuitées).



L'ACTIVITE DE L'INSTANCE

En 2019, le Conseil national des villes a tenu cinq assemblées plénières et quatre réunions de bureau, et a participé à la réunion du Comité d'orientation de l'ONPV le 27 mars au cours de laquelle les nouveaux membres du bureau du CNV ont été présentés et le prochain programme d'études retenu.

L'assemblée plénière du 21 février 2019 a fait l'objet de l'installation de la mandature en présence du ministre de la ville et du logement Julien Denormandie. Le règlement intérieur, qui avait évolué pour préciser les modalités de représentation des membres au sein des réunions (assemblée plénière, bureau), a été adopté ce même jour à l'unanimité. Un livret d'accueil à l'usage des membres a été rédigé afin de faciliter le recueil d'informations pratiques d'accès et de prise en charge des frais induits par leur mandat. Un rappel des engagements des membres pour un bon fonctionnement collégial et collaboratif de l'instance y est intégré.

L'activité de l'instance fut soutenue. Les membres se sont investis en répondant aux demandes du ministre, en suivant les mises en œuvre des avis précédemment adoptés et en participant aux différentes sollicitations telles que les Cités éducatives, d'appels à manifestations d'intérêt (#TremplinAsso).

Au premier semestre, **pour répondre aux saisines du ministre de la Ville et du Logement**, monsieur Julien Denormandie, trois groupes de travail se sont mis en place dès le mois de mars et ont présenté leurs préconisations sur les sujets respectifs :

- « **Les recommandations de la CNDP** » en assemblée plénière, le 4 avril 2019 ;
- « **Économie informelle et quartiers prioritaires. Valoriser les savoir-faire économiques et soutenir les initiatives des habitants : un nouveau défi** » lors d'une assemblée plénière, en octobre 2019 ;
- Et, « **Mères isolées en QPV, monoparentalité et employeurs publics et privés : le défi de la conciliation des temps** » lors d'une assemblée plénière, en octobre 2019.

Ces avis ont été adoptés à l'unanimité et remis au ministre de la Ville et du Logement et au Premier ministre. Compte tenu du caractère innovant des deux derniers avis et des recommandations adoptées par les membres, ces avis ont été adressés au président de la République, qui en a salué « la qualité » et « l'apport précieux au débat qu'il convient de mener sur ces problématiques de premier plan⁸ ».

Parallèlement aux saisines ministérielles, le **Conseil national des villes s'est autosaisi** et a élaboré un avis, à l'issue d'un séminaire organisé par l'instance le mercredi 27 mars 2019, relatif aux « **Fonds européens et quartiers prioritaires** », adopté en assemblée plénière, le 26 juin 2019.

Le CNV a mis en œuvre deux groupes de travail pérennes qui orienteront les réflexions des membres sur toute la durée de la mandature :

- « **Équité territoriale** »
- « **Héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024** »

⁸. Courrier de la présidence de la République adressée aux vice-présidents, le 6 décembre 2019.



LE CNV & LE CGET

François-Antoine Mariani, commissaire général délégué, directeur de la Ville et de la Cohésion urbaine (DVCU), est régulièrement venu aux assemblées plénières pour exposer les points d'actualité concernant la mise en œuvre de la politique de la ville, et rendre compte, comme le décret le prévoit, de l'exécution budgétaire du programme 147 et des subventions allouées aux associations nationales pour l'année 2018, lors de l'assemblée plénière du 21 février 2019.

Le ministre chargé de la Ville et du Logement, monsieur Julien Denormandie, a confié au CNV le suivi des 40 mesures de la mobilisation nationale en faveur des habitants des quartiers. Le CNV a constitué deux groupes de suivi pérennes sur deux thématiques qu'il a choisi de travailler en priorité :

- « **Emploi et Insertion professionnelle** »
- « **Sécurité et Prévention de la délinquance** »

Dans la continuité de 3 avis adoptés lors de la précédente mandature :

- celui élaboré pour le dossier de candidatures de Paris pour les JO Paris 2024 (15 décembre 2016) ;
- celui sur l'Image des quartiers populaire dans les médias (19 juillet 2016) ;
- celui sur la place des femmes et des jeunes filles dans les espaces publics dans les QPV (21 juin 2019)⁹, le CNV a organisé un séminaire interne au Sénat « Le sport au féminin en QPV, vecteur d'émancipation ? »

L'objectif est d'initier la réflexion sur le sujet en confrontant les analyses scientifiques et universitaires aux expériences de terrain des membres du CNV, et porter ces réflexions au dossier du Groupe de travail permanent que le CNV a constitué sur l'héritage des JO.

Le ministre a également souhaité que le CNV **redynamise le Comité national de suivi des conseils citoyens** (CNSCC), dont l'assemblée plénière a confié la présidence à **Hélène GEOFFROY**, maire de Vaulx-en-Verin, ex-secrétaire d'État à la Ville. La réunion de réinstallation a eu lieu le 17 septembre 2019. Une note de recommandations a été produite, destinée aux conseillers citoyens en période de réserve électorale « **Quelques recommandations à l'adresse des conseils citoyens et de leurs membres** », et adressée aux différents réseaux.

Enfin, les membres du CNV ont été **sollicités pour participer à différentes instances, auditions ou manifestations** : le Conseil national des villes a été convié, le 13 juin 2019, à la journée de la **Grande Équipe de la réussite républicaine**, réunissant l'ensemble des acteurs œuvrant pour la réussite républicaine dans les quartiers prioritaires.

Les vice-présidents :

- Rencontre de Fabienne Keller avec le Défenseur des droits, monsieur Jacques Toubon, sur le sujet « des enjeux communs, des objectifs partagés avec des recommandations qui concernent des populations fragiles « empêchées » dans l'accès à leur droit », le 14 mars 2019 ;
- Invitation des deux vice-présidents à une réunion mensuelle plénière de l'Inspection générale des Affaires sociales, le 3 juin 2019 à Paris ;
- Audition des deux vice-présidents par Sylvie Charrière, députée, membre du CNV, lors de la préparation de son rapport « Le décrochage des jeunes de 16 à 18 ans », le 25 juillet à l'Assemblée nationale ;
- Audition des deux vice-présidents par Amélie de Monchalin, secrétaire d'État aux Affaires européennes le 4 décembre 2019, à propos de l'avis du CNV sur les fonds européens en QPV.

⁹. Accessibles sur la page dédiée au CNV sur le site du CGET <https://www.cget.gouv.fr/territoires/quartiers-de-la-politique-de-la-ville/conseil-national-des-villes>.

Les membres des collèges :

- Participation au Grand Débat national, le 4 février 2019, à Courcouronnes ;
- Intervention à la journée débat organisée par Ville & Banlieue, avec la ville d'Évreux (27), le 22 mars 2019, au sujet de l'image des quartiers ;
- Participation de quatre membres du CNV au jury de l'appel à manifestation d'intérêts « #TremplinAsso », le 25 avril 2019, et présidence du jury par Sarah Ourahmoune ;
- Participation à la journée organisée le 12 juin, à Marseille, par France Médiation « La médiation sociale dans tous ses états » ;
- Réunion annuelle de l'Inter-Réseaux des professionnels du développement social urbain (IRDSU) sur « La place des coopérations dans la Politique de la ville » les 13 et 14 juin 2019, à Strasbourg ;
- Journée de rencontres et d'échanges avec les lauréats de #TremplinAsso, le 26 septembre 2019, à la Cité Universitaire, à Paris ;
- Participation au comité national d'orientation et d'évaluation des Cités éducatives, qui s'est tenu le 26 novembre 2019, à l'Assemblée nationale ;
- Participation au groupe test pour le lancement de la plate-forme de la Grande Équipe de la réussite républicaine (GERR).

Ils ont pu participer, pour celles et ceux qui le souhaitent, au voyage d'études technique organisé par l'École du renouvellement urbain (Éru) « Ailleurs-Autrement », en juillet 2019, à Glasgow – qui a fait l'objet d'un rapport d'étonnement.

Un membre du collège Habitants, proposé et financé par le CGET, a pu bénéficier du cycle annuel de l'Institut des hautes études d'aménagement des territoires (Ihédate)¹⁰.

Le CNV a contribué aux travaux de l'ONPV avec la participation au groupe de travail « Mobilisation du droit commun - éducation », organisés le 23 janvier 2019.

Les membres ont été sollicités pour la relecture des fiches éditées régulièrement par l'ONPV.

Il a été demandé – et accepté – que dans le programme d'études de l'ONPV les sujets suivants puissent être intégrés :

- l'évolution de la situation des femmes avec l'exploitation de fichiers Insee, Pôle emploi, Cnaf... ;
- les modes de garde des enfants en travaillant « en sur-échantillon QPV » à l'enquête « Modes de garde de la direction régionale des études économiques et sociales » (ministère des Solidarités et de la Santé, Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques) ;
- les usages numériques en lien avec le baromètre du numérique et les études de l'Agence du numérique et l'accessibilité aux points d'accès au numérique ;
- l'image des QPV sur les réseaux sociaux et à la télévision.



¹⁰. Géographie de l'argent : circulation des richesses et dynamiques territoriales.

Les articles publiés sur le site et dans la newsletter du CGET pour l'année 2019 :

- Le nouveau collège « Habitants » se réunit : <https://www.cget.gouv.fr/actualites/le-nouveau-college-habitants-se-reunit>
- Le CNV accueille de nouveaux membres ! : <https://www.cget.gouv.fr/actualites/le-cnv-accueille-de-nouveaux-membres>
- L'image des quartiers populaires dans les médias est une question de cohésion sociale : <https://www.cget.gouv.fr/actualites/l-image-des-quartiers-populaires-dans-les-medias-est-une-question-de-cohesion-sociale>

On parle de nous :

- Quel regard les Français portent-ils sur les quartiers « sensibles » ? : <https://www.cget.gouv.fr/actualites/quel-regard-les-francais-portent-ils-sur-les-quartiers-sensibles>
- 54 associations auditionnées pour présenter leurs projets : <https://www.cget.gouv.fr/actualites/54-associations-auditionnees-pour-presenter-leurs-projets>
- Les JO 2024, une opportunité d'emploi pour les habitants des quartiers prioritaires : <https://www.cget.gouv.fr/actualites/les-jo-2024-une-opportunite-d-emploi-pour-les-habitants-des-quartiers-prioritaires>
- L'Europe soutient le développement des quartiers prioritaires : <https://www.cget.gouv.fr/actualites/l-europe-soutient-le-developpement-des-quartiers-prioritaires>

LE CNV ET LE CGET

À la demande des membres, les services du CGET ont été auditionnés pour alimenter les réflexions des différents groupes de travail.

Le suivi des mesures de la feuille de route nationale en faveur des quartiers, confié au CNV par le ministre, s'organise avec les services du CGET. À ce titre, trois réunions de travail avec le pôle pilotage et l'ONPV se sont tenues afin d'apprécier les modalités et les attendus de la collaboration de chacun. Le bureau du CNV a adopté, le 21 mai 2019, les principes de la posture attendue des membres et la valeur ajoutée de leurs contributions : « Il est demandé de partager « votre ressenti », votre « vision opérationnelle » sur la mise en œuvre des mesures de la feuille de route gouvernementale en fonction de votre expérience professionnelle, de votre perception via vos réseaux professionnels et/ou des retours terrains qui peuvent vous être adressés. L'objectif est d'en percevoir les effets, les freins et la réalité opérationnelle pour les acteurs de terrain et les habitants et, toujours, de ne pas perdre de vue la finalité de la mesure mise en œuvre. Il est rappelé qu'il s'agit d'agir en complémentarité des équipes du CGET et de l'ONPV qui contribueront à alimenter la réflexion en mettant à disposition les actualités du suivi interministériel et en rendant compte aux membres du CNV¹¹.

Une instruction aux services déconcentrés en date du 7 mars 2019 relative aux orientations et moyens d'intervention de la politique de la ville¹² a initié une nouvelle étape dans la mise en place d'une démarche intégrée en prévoyant l'expérimentation d'un budget intégrant l'égalité (BIE). Pour sa mise en œuvre, le CGET a constitué un groupe de travail auquel le CNV a été associé suite aux recommandations adoptées dans son avis « Place des jeunes filles et des femmes dans les espaces publics dans les quartiers prioritaires »¹³. À l'issue, une note technique du Commissaire général adjoint du CGET, Directeur de la politique de la ville, aux services déconcentrés de l'État, a été produite et diffusée le 7 août 2019, pour la mise en place d'une approche budgétaire intégrée relative à l'égalité relative entre les femmes et les hommes dans la programmation des crédits de la politique de la ville.

LE SECRETARIAT

Le rattachement du secrétariat général du Conseil national des villes au CGET, et notamment au sein de la direction de la Ville et de la Cohésion urbaine (DVCU), a permis d'assurer une fluidité dans les rapports et l'échange d'informations entre l'administration et l'instance autonome que constitue le CNV.

Fin 2019, l'équipe comprenait 5 agentes : une secrétaire générale, une secrétaire générale adjointe (mise à disposition par la Caisse des dépôts), deux chargées de projet et une assistante. Les deux chargées de projet sont venues en soutien de mars à août 2019 dans le cadre d'un stage de Master 2, puis de septembre à décembre 2019 dans le cadre d'un contrat à durée déterminée.

Le secrétariat a assuré le relais entre les membres et les services du CGET, en transmettant régulièrement de nombreuses informations et documents relatifs à la politique de la ville. Il a également réalisé des synthèses de

11. Note à l'attention des membres du Bureau du CNV - Organisation du suivi de la feuille de route gouvernementale.

12. Annexe 5 de l'instruction.

13. https://www.cget.gouv.fr/sites/cget.gouv.fr/files/atoms/files/2018_avis_place_des_femmes.pdf

contributions de membres et des groupes de réflexions, mis en débat en vue de préparer des avis et des contributions.

Dans le cadre de l'installation de la nouvelle mandature et l'accueil des nouveaux membres du collège Habitants, le secrétariat a organisé un temps convivial d'échanges avec les anciens et nouveaux membres le 28 janvier 2019 afin de favoriser la cohésion et les partages d'expériences. Un point d'étape a été fait le 17 septembre.

Le secrétariat général a représenté l'instance dans plusieurs manifestations pour relayer et assurer le suivi des travaux de la mandature :

- À l'ensemble des réunions organisées par le CGET pour les préfets délégués à l'Égalité des chances et les sous-préfets Ville et aux journées de formation de prise de postes des sous-préfets Ville ;
- Colloque des 30 ans du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) le 19 juin 2019 ;
- Journée régionale de prévention des discriminations et pour l'égalité entre les femmes et les hommes, organisée par le centre de ressources politique de la ville des Hauts-de-France (Irev) le 2 juillet 2019 à Louvroil ;
- Rencontre « 10 ans du label Diversité » le 21 octobre 2019 à Paris ;
- Séminaire organisé par le centre de ressources de la politique de la ville de la région Centre-Val de Loire (Ville au carré) et le conseil régional Centre-Val de Loire « Plus de chances pour les habitant.es des quartiers » le 5 novembre 2019, à Orléans ;
- Réalisation d'interviews pour le projet d'ouvrage « Portraits et paysages humains dans les quartiers populaires », piloté au CGET par Adil Jazouli, et présenté en assemblée plénière en juin 2019 ;
- Journée de rencontres et d'échanges avec les 44 lauréats de #TrempliAsso le 26 septembre 2019 à la Cité universitaire à Paris ;

LA COMMUNICATION

Durant l'année, le Conseil national des villes a **travaillé à améliorer sa visibilité, et celle de ses travaux**. La constitution de « fiches portraits » des membres est en cours afin de faire connaître le parcours et l'implication des membres.

Une page Wikipédia, publiée fin novembre, présente l'historique de l'instance, ses différents travaux au cours des mandatures précédentes.

Comme le règlement intérieur le précise, la communication externe du CNV s'appuie sur le service Communication et le service Logistique du CGET. Dans le cadre de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, le CNV a souhaité que le site soit mieux identifié et son accessibilité améliorée. Les suites à donner seront mises en œuvre par les prochaines équipes de l'ANCT dès 2020.

Enfin, le CNV contribue à la mobilisation nationale en faveur des habitants des quartiers. La Grande Équipe de la Réussite Républicaine en faveur des quartiers (GERR) aura sa plateforme collaborative, courant 2020. Le CNV participe depuis fin 2019 à la rédaction de l'expression des besoins et est partie prenante de la constitution opérationnelle de la plateforme avec les services du CGET. À ce titre, deux membres du collège habitants sont « testeurs » des différentes versions de l'applicatif et pourront ainsi apporter leurs regards et besoins d'acteur de terrain.

Le service Communication du CGET a assuré le relais des activités de l'instance sur le site du CGET : www.cget.gouv.fr, avec création d'une entité dédiée.

gouv.fr/actualites/l-europe-soutient-le-developpement-des-quartiers-prioritaires

Twitter :

- [https://twitter.com/search?q=conseil%20national%20des%20villes%20\(from%3Aancnterritoires\)%20until%3A2019-12-31%20since%3A2019-01-01&src=typed_query](https://twitter.com/search?q=conseil%20national%20des%20villes%20(from%3Aancnterritoires)%20until%3A2019-12-31%20since%3A2019-01-01&src=typed_query)

Nos communiqués de presse :

- Les quartiers de la politique de la ville dans l'œil du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) : https://www.cget.gouv.fr/sites/cget.gouv.fr/files/atoms/files/cp_csa_apvdocx.pdf
- Mettre le sport au féminin ! : https://www.cget.gouv.fr/sites/cget.gouv.fr/files/atoms/files/cnv_cp_sport_au_feminin_20190305.pdf
- Le CNV soutient les BLEUES ! Vive le sport au féminin ! : https://www.cget.gouv.fr/sites/cget.gouv.fr/files/atoms/files/cnv_cp_foot_au_feminin_2019_07_06.pdf
- Le CNV redynamise le Comité national de suivi des conseils citoyens : https://www.cget.gouv.fr/sites/cget.gouv.fr/files/atoms/files/2019_19_septembre_communique_conseils_citoyens.pdf
- Économie informelle et emploi des mères isolées : Le CNV rend deux nouveaux avis : https://www.cget.gouv.fr/sites/cget.gouv.fr/files/atoms/files/cnv_cp_avis_economie_informelle_et_monoparentalite_2019_10_11.pdf

LES PROJETS 2020

Répondre à la saisine du ministre Julien Denormandie

Les membres de l'instance sont saisis sur deux questions de société qui touchent la vie quotidienne des habitants des quartiers dont les enjeux sont majeurs et croisent les principes du bien vivre ensemble et de l'équité territoriale :

- le vieillissement de la population dans les quartiers ;
- les habitants et les politiques de mixité sociale des quartiers.

Répondre à la consultation nationale sur la simplification de l'usage des fonds européens avec la remise aux ministres d'une contribution

Contribuer aux débats parlementaires dans le cadre du projet de loi relatif à la communication audiovisuelle et à la souveraineté culturelle à l'ère numérique en lien avec l'avis Image des quartiers dans les médias

Donner à voir la mise en œuvre des mesures de la feuille de route gouvernementale en lien avec les avis du CNV

Organiser les rencontres nationales des associations de proximité souhaitée par le Ministre et participer au lancement de la plate-forme pour la Grande équipe de la réussite républicaine.

Organiser des temps d'échanges internes : missions et intervention du groupe Caisse des Dépôts pour les QPV, le sport au féminin, l'équité territoriale, les vecteurs d'émancipation des habitants.

Le 1er janvier 2020, l'Agence du numérique, le Commissariat général à l'égalité des territoires et Epareca sont devenus **l'Agence nationale de la cohésion des territoires**.



cget.gouv.fr



@ANCTerritoires

Secrétariat du Conseil national des villes

20 avenue de Ségur
75007 PARIS
cnv@anct.gouv.fr
01 85 58 61 81



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES